

Ski Club Allevard

skicluballevardin@gmail.com
www.skicluballevardin.com

Fédération Française de Ski
Comité Régional du Dauphiné

Association loi 1901: 0381011015
Code APE: 926 C - SIREN: 779 476 001
Agrément Jeunesse et Sport: 38 81 053



Document 1 du dossier d'inscription, à rendre signé et complété lors des inscriptions.

Autorisations parentales (droit à l'image, règlement intérieur, et interventions médicales)

Je soussigné(e): _____

Représentant légal du ou des enfants:

☐

Autorise le Ski Club Allevard à **photographier**, lors des sorties du samedi, mon ou mes enfants et à mettre ces photographies sur le site Internet du Ski Club Allevard (skicluballevardin.fr)

☐

Reconnais avoir reçu le **règlement intérieur** du Ski Club Allevard et m'engage à le respecter

☐

Autorise le Ski Club Allevard à prendre toutes **mesures médicales** (hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Fait à: _____

Le: _____ / _____ / _____

Signature:

Document 2 du dossier d'inscription, à conserver.

Règlement intérieur pour les adhérents au S.C.A. Section Ski Loisir

Le S.C.A. est un club sportif, créé en 1923, qui dépend de la Fédération Française de ski. Son but est de promouvoir le ski, en loisir et en compétition. Il organise aussi des courses ou des manifestations. L'adhésion au S.C.A. passe par la carte neige ou la licence F.F.S. qui comporte une part assurance. Le moyen de financement du club passe par des subventions, mais aussi des manifestations qui sont organisées par le club (lotos, bourse aux skis, fête du 15 août). Tout l'encadrement est assuré par des bénévoles et des moniteurs ESF.

Le bon fonctionnement du club amène au respect de quelques règles, reprises ci-dessous, et les consignes des remontées mécaniques doivent être respectées.

CONSIGNES

- Le **certificat médical** (ski alpin) est obligatoire pour les nouveaux inscrits (aucun enfant ne sera accepté sans certificat médical)
- Pour les anciens inscrits (2019/2020)
 - Le certificat médical n'est pas obligatoire (validité de 3 ans)
 - Les parents doivent prendre connaissance du CERFA.
 - Il doivent attester l'absence de modification de la situation médicale de l'enfant - Il doivent signer le recto de la carte neige.
- Avoir toujours sur soi sa carte neige et son propre forfait
- Ne pas avoir sur soi les chaussures de ski lors des transports en car
- Prévoir un petit goûter après le ski
- Etre habillé chaudement avec gants, bonnet, lunettes, anorak, etc....
- **LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE**
- **La protection dorsale est fortement conseillée**
- Le rendez-vous est fixé à 12h30 sur le parking du collège d'Allevard. Le retour est prévu vers 17h15.
- Pour le stage, le repas de midi, tiré du sac, est pris au chalet ou devant le chalet dans une zone délimitée, suivant la météo.
- Le ski du samedi ou pendant le stage est encadré par des bénévoles ou des moniteurs de l'ESF, **ce qui interdit le ski seul.**
- Respecter les consignes de sécurité sur les télésièges et téléskis : **ne pas slalomer**, ne pas lâcher la perche avant l'arrivée. En cas de non-respect des règles le forfait pourra être confisqué par les remontées mécaniques.
- Un enfant qui monte par le car doit redescendre de la même manière. En cas de changement, prévenir impérativement le responsable du car et des transports.
- En cas de non-respect des consignes ou d'un comportement jugé inadapté, le club s'octroie le droit d'une éventuelle exclusion temporaire ou définitive sans remboursement.
- En cas de départ du club par l'adhérent pour une raison quelconque, il n'y aura pas de remboursement.

Xavier Philippé, Président du SCA



Document 3 du dossier d'inscription, à conserver.

N'oubliez pas que l'encadrement du ski loisir du Ski Club d'Allevard est essentiellement assuré par des bénévoles qui comptent sur votre soutien et votre compréhension.

Cette équipe de bénévoles, qui prend en charge avec plaisir vos enfants pendant une bonne demi-journée, compte sur la participation des parents pour le chargement et le déchargement des skis, au départ et au retour du car.

LE CASQUE EST OBLIGATOIRE POUR TOUS (le nom de l'enfant sur le casque est très pratique pour l'encadrement)

LA PROTECTION DORSALE EST VIVEMENT CONSEILLÉE.

Rappel de quelques consignes pour que les sorties se passent dans de bonnes conditions :

- Rassemblement à 12h30 sur le parking du collège à Allevard. Retour vers 17h15 même lieu.
- Le matériel (ski, bâtons, chaussures, casque et lunettes) doit être adapté à la taille de l'enfant et les fixations réglées par rapport aux chaussures (demander éventuellement à un professionnel de vérifier l'état du matériel). *Jusqu'à la 1ère étoile compris, les bâtons ne sont pas nécessaires.*
- Afin d'éviter toute détérioration du matériel pendant le transport, bien attacher skis et bâtons ensemble.
- Ne pas oublier : gants de skis (pas en laine), bonnet, lunettes et vêtements chauds.
- Pour éviter les pertes, nous vous conseillons fortement de marquer le matériel et les vêtements au nom de l'enfant (**le sparadrap tient bien sur les skis**).
- Prévoir une barre énergétique à mettre dans la poche de l'anorak. Et dans un petit sac, prévoir un goûter et une boisson.
- Les chaussures de skis sont interdites dans les cars. Les mettre dans un sac de sport marqué au nom de l'enfant (sacs parfois identiques).
- Au retour, vérifier bien que chaque enfant reparte avec son matériel.

Un enfant qui monte par le car doit redescendre de la même manière : en cas de changement, **prévenir IMPÉRATIVEMENT le responsable du car (Monique ou Aissam).**

Le contrôle des forfaits se faisant électroniquement, mettre ceux-ci dans une poche à gauche.

!! Attention : Pas de forfait = pas de ski. Avoir avec son forfait, sa licence ou sa carte neige.

En cas d'annulation d'une sortie de ski en raison de mauvaises conditions météo, un mail vous sera adressé le matin même avant 12h. L'info sera aussi diffusée sur le site du club.

Sorties des Samedis après-midi :

- Janvier (9 - 16 - 23 et 30)
- Février (6 et 27)
- Mars (6 - 13 - 20 et 27)

Stage aux vacances d'hiver : sorties à la journée, du 15 au 18 février inclus. Rendez-vous à 9h et retour à 17h sur le parking du collège d'Allevard.

En cas de problème ou besoin d'un renseignement, vous pouvez vous adresser à (de préférence par mail) :

sca.loisir@gmail.com ou 06-60-50-74-77

Monique Barge pour « prérond », **Aissam Yaagoubi** pour le « super collet »



INSCRIPTIONS

2020/2021

Association loi 1901: 0381011015 - Code APE: 926 C - SIREN: 779 476 001 - Agrément Jeunesse et Sport: 38 81 05
Fédération Française de Ski - Comité Régional du Dauphiné

Civilité	Madame/Monsieur:		
ADRESSE	Rue	Code Postal	Ville
	Contact email primaire	secondaire:	
Contact téléphone			

ENFANTS ou BÉNÉFICIAIRE					
Prénom	Nom (nom de jeune fille le cas échéant)	Né(e) le	Ville et pays de naissance (encadrement SCA uniquement)	Sexe (M/F)	Niveau obtenu la saison passée

Désignation	Prix	Quantité	Total
FORAITS – TARIFS PREVENTE			
Forfait Annuel Famille 4 personnes *	720 €		- €
Forfait Annuel Famille 5 personnes **	770 €		- €
Forfait Annuel Senior (né jusqu'au 31 décembre 1956)	141 €		- €
Forfait Annuel Adulte (né entre le 1er janvier 1957 et le 31 décembre 2002)	299 €		- €
Forfait Annuel Etudiant*** (né entre le 1er janvier 1991 et le 31 décembre 2002)	162 €		- €
Forfait Annuel Junior (né entre le 1er janvier 2003 et le 31 décembre 2011)	162 €		- €
Forfait Annuel Enfant (né entre le 1er janvier 2012 et le 31 décembre 2014)	141 €		- €
Forfait Annuel Peluche (né à partir du 1er janvier 2015)	0 €		- €
Support Rechargeable - Saison (Validité 5 ans)	2 €		- €
FORAITS – TARIFS PREVENTE (Remise spéciale pour détenteurs d'un forfait 2019/2020)			
Forfait Annuel Famille 4 personnes *	669 €		- €
Forfait Annuel Famille 5 personnes **	709 €		- €
Forfait Annuel Senior (né jusqu'au 31 décembre 1956)	129 €		- €
Forfait Annuel Adulte (né entre le 1er janvier 1957 et le 31 décembre 2002)	275 €		- €
Forfait Annuel Etudiant*** (né entre le 1er janvier 1991 et le 31 décembre 2002)	149 €		- €
Forfait Annuel Junior (né entre le 1er janvier 2003 et le 31 décembre 2011)	149 €		- €
Forfait Annuel Enfant (né entre le 1er janvier 2012 et le 31 décembre 2014)	129 €		- €
Forfait Annuel Peluche (né à partir du 1er janvier 2015)	0 €		- €
SECTION LOISIR			
Licence / Carte Neige Jeune (Loisir Medium - 2002 et après)	55 €		- €
Licence / Carte Neige Adulte (Loisir Medium - 2001 et avant)	60 €		- €
Licence / Carte Neige Famille (Loisir Medium)	188 €		- €
Licence / Carte Neige Dirigeant Loisir (Medium *30€ pris en charge)	55 €		- €
Adhésion / Stage / Transport - 1er enfant	175 €		- €
Adhésion / Stage / Transport - 2ème enfant	150 €		- €
Adhésion / Stage / Transport - 3ème enfant	110 €		- €
SECTION PRECLUB COMPETITION né en 2013-2014-2015			
Licence / Carte Neige Jeune	55 €		- €
Licence / Carte Neige Compétiteur Jeune	102 €		- €
Adhésion Pré Club / Stage / Transport - 1er enfant	200 €		- €
Adhésion Pré Club / Stage / Transport - 2ème enfant	175 €		- €
Adhésion Pré Club / Stage / Transport - 3ème enfant	150 €		- €
SECTION COMPETITION né en 2013-2014-2015			
Licence / Carte Neige Compétiteur Jeune (2006 et après)	102 €		- €
Licence / Carte Neige Compétiteur Adulte (2005 et avant)	129 €		- €
Adhésion Club Compétition – 1er enfant	165 €		- €
Adhésion Club Compétition – 2ème enfant	130 €		- €
Adhésion Club Compétition – 3ème enfant	90 €		- €
TOTAL			- €

ATTENTION : Le support rechargeable de l'année précédente doit être fourni au moment de l'achat de forfait. Dans le cas contraire il sera facturé 2€.

* Le forfait annuel famille 4 personnes comprend 2 adultes et 2 enfants de 6 à 17 ans.

** Le forfait annuel famille 5 personnes comprend 2 adultes et 3 enfants de 6 à 17 ans

*** Pour le forfait annuel étudiant, un justificatif est obligatoire.

PAIEMENT CHOISI			
TYPE	MONTANT	TYPE	MONTANT
CHEQUE 1	Date Encaissement : 05/12/2020	CHEQUES VACANCES	- €
CHEQUE 2	Date Encaissement : 05/01/2021	ESPECES	- €
CHEQUE 3	Date Encaissement : 05/02/2021		
CHEQUE 4	Date Encaissement : 05/03/2021		

Sorties loisir: Dates des sortie loisir: 9 - 16 - 23 et 30 janvier 2021 / 6 et 27 février / 6 - 13 - 20 et 27 mars
Stage de février: 4 jours pendant les vacances de février, les 15 - 16 - 17 et 18 février
Contact, questions: skicluballevardin@gmail.com / skicluballevardin.fr

Document 4 du dossier d'inscription: Aménagement de la perception des paiements et remboursements pour la saison 2020/2021.

J'ai pas le temps de tout lire - vous avez un résumé?

- Bourse au ski annulée, une solution de remplacement est en préparation.
- Les inscriptions pour la saison 2020/2021 se font en ligne dès maintenant - skicluballevardin.fr
- La perception frais engagés et leur possible remboursement sont encadrés:

Votre achat	Modalité d'Encaissement	Saison écourtée pour COVID
<i>Licence Carte Neige Enfant - ~55€</i> 	C'est une assurance annuelle dont le montant sera encaissé dès que nous aurons la confirmation de l'ouverture de la saison.	Pas de remboursement possible en cas d'arrêt en cours de saison. Cette situation est indépendante de notre volonté.
<i>Adhésion au Ski Club Allevard - variable en fonction du nombre d'enfant.</i> 	Dès que nous aurons la confirmation que la station sera ouverte et que la première sortie est possible.	Remboursement par le club au prorata des sorties effectuées (prorata temporis).
<i>Forfait saison - variable en fonction de votre âge et situation familiale.</i> 	Le montant sera encaissé dès que nous aurons la confirmation de l'ouverture de la station.	Remboursement par la station partiel au prorata temporis, détails ici .

Dans le détail:

On pensait être les plus forts mais Covid-19 nous lance un nouveau défi que nous allons relever tous ensemble. Cependant, le contexte sanitaire actuel va avoir des conséquences sur le déroulement de la saison de ski 2020/2021. Elles sont pour l'instant au nombre de trois:

1. **La bourse aux skis est annulée** mais nous avons **une solution de remplacement**: les magasins **SkiSet Cautersport** et **InterSport** au Collet (que nous remercions vivement pour leur réactivité) proposent de vendre aux participants habituels de la bourse aux ski du matériel d'occasion adapté à la pratique du ski et du snowboard (Skis, Chaussures, Bâtons, Casques ...), à des tarifs "bourses aux skis".

Pour cela, remplissez simplement ce [formulaire](https://forms.gle/Ww7NFUkk7hT6R4Q88) (<https://forms.gle/Ww7NFUkk7hT6R4Q88>): merci d'indiquer un nom de famille et une adresse email pour que vous puissiez être identifiés et contactés en temps utiles. Cette vente s'organisera bien évidemment dès que la situation sanitaire le permettra, le plus tôt possible nous l'espérons dans les magasins **SkiSet Cautersport** et **InterSport** au Collet.

2. **Les inscriptions se déroulent en ligne:** vous renseignez simplement votre situation en remplissant ce [formulaire](https://forms.gle/zq2Bp7DdPmAdGeUUA) (<https://forms.gle/zq2Bp7DdPmAdGeUUA>) et nous éditons une facture que nous vous faisons parvenir pour règlement - nous sommes à votre disposition et à votre écoute pour vous accompagner dans cette démarche d'inscription dématérialisée. Vous pouvez toujours nous contacter par mail en écrivant à skicluballevardin@gmail.com.
3. **Perception des paiements:** l'incertitude sur la date exacte du commencement de la saison de ski nous demande naturellement d'aménager les conditions de perception des paiements que vous allez nous confier. Deux cas de figures se présentent:

- a. **Vous inscrivez un ou plusieurs enfants à la section ski/snow loisir.** Chaque inscription se décompose en trois dépenses regroupées dans une facture globale:

Première dépense: La licence carte neige. **Elle sera délivrée et son montant perçu dès que la saison débute.** Elle ne peut pas être remboursée si la saison de ski doit être écourtée. Elle sera valide jusqu'à Octobre 2021.

Deuxième dépense: Votre adhésion au Ski Club Allevardin. Elle **sera perçue dès que la première sortie de ski est possible.** Si la saison de ski est écourtée, elle sera **remboursée au prorata des sorties effectuées par le Ski Club** (prorata temporis.)

Troisième dépense: Votre forfait saison pour la station du Collet d'Allevard. Son montant sera **encaissé et il sera délivré dès que la station ouvre.** Si la saison de ski est écourtée pour cause de COVID, **la station du Collet d'Allevard propose un remboursement au "prorata temporis" ([détails ici](#)).**

- b. Vous achetez auprès du Ski Club Allevardin un forfait au tarif préférentiel pré-vente qui est maintenu pour le club jusqu'au 15 janvier. Nous vous remercions de votre confiance, cet achat permet au club de bénéficier de certains avantages auprès de la station qui nous permettent un meilleur encadrement des enfants qui nous sont confiés.

Le montant de ce forfait sera **encaissé et il sera délivré dès que la station confirme son ouverture.** Si la saison de ski est écourtée pour cause de COVID, la station du Collet d'Allevard propose **un remboursement au "prorata temporis" ([détails ici](#)).**

Nous restons mobilisés pour que cette saison puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles en commençant par le traitement de vos inscriptions, de vos achats de forfaits et de matériels de ski à prix avantageux. Nous restons à votre écoute: vous pouvez nous contacter par mail en écrivant à skicluballevardin@gmail.com.

 Toute l'équipe du Ski Club Allevardin.